



### Qui est Flomal ?

L'Association du restaurant scolaire Florissant-Malagnou (Flomal) conçoit et prépare les repas pour vos enfants selon des critères stricts d'hygiène et de qualité. Vous retrouvez les menus, les informations sur nos animations et bien d'autres informations sur notre site internet [www.flomal.com](http://www.flomal.com)

### Comment se passe l'encadrement de votre enfant ?

Flomal prépare les repas. Les animateurs du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) accompagnent vos enfants jusqu'au réfectoire, leur servent à manger et les encadrent. Le GIAP coordonne également les inscriptions, les présences et absences exceptionnelles.

Nos menus bénéficient du Label «Fourchette verte Junior» et sont contrôlés par la diététicienne de la Ville de Genève.

Nous travaillons également avec des produits frais, de saison et issus de l'agriculture genevoise.



### Comment inscrire votre enfant au restaurant scolaire Flomal ?

#### Où ?

Les inscriptions se dérouleront selon les indications qui sont remises au printemps dans la fourre de communication de vos enfants et **sont disponibles également sur [www.giap.ch](http://www.giap.ch)**

#### Comment ?

Un **formulaire d'inscription** et leurs modalités seront mises à disposition à l'adresse [www.giap.ch](http://www.giap.ch)

#### Quand ?

Elles ont lieu avant la fin de l'année scolaire. Vous trouverez **les dates exactes à l'adresse [www.giap.ch](http://www.giap.ch)**

#### Combien ?

**Des frais administratifs annuels de CHF 50.- par famille sont perçus. Le paiement de ce montant courant août validera votre inscription.** Vous pouvez aussi devenir membre de l'Association pour l'année scolaire, moyennant un paiement de cotisation de CHF 10.- par famille.

## Comment faire en cas d'absence ou présence exceptionnelle ?

Les absences ou présences exceptionnelles doivent être absolument annoncées **au plus tard le matin-même avant 9h00** au répondeur de votre école de référence.

Le Corbusier	086 079 909 51 94
Contamines	086 079 909 51 21
Roches	086 079 909 51 23
Les Allières	086 079 909 51 20
XXXI Décembre	086 079 909 51 97
Pré-Picot	086 079 909 51 22

Le GIAP s'occupe d'annoncer les absences pour sortie d'école, journée sportive, classe verte, classe blanche, course d'école et toute autre sortie organisée par l'école.

## Comment se passe la facturation « par abonnement » des repas ?

Les repas vous seront facturés « par abonnement » en tenant compte du nombre moyen de repas servis. Vous recevrez des factures avec bulletin de versement en plusieurs fois, soit :

AOÛT	SEPTEMBRE À NOVEMBRE	DÉCEMBRE À FÉVRIER	MARS À JUIN
FACTURE INSCRIPTION	FACTURÉ EN OCTOBRE	FACTURÉ EN DÉCEMBRE	FACTURÉ EN MARS



Nous vous encourageons vivement à **programmer un virement permanent en utilisant uniquement un des BVR reçu**. Vous aurez le même montant à vous acquitter chaque mois. Vous aurez également **la possibilité de payer trimestriellement, semestriellement ou annuellement**.

L'accompagnement de 11h30 à 13h30 et l'animation parascolaire du GIAP, font l'objet d'une facture trimestrielle séparée et indépendante de notre association Flomal.

Vous trouverez le règlement avec tous les détails concernant les modalités de l'abonnement (modification en cours d'année, absence longue durée, repas irrégulier, etc.) à l'adresse [www.flomal.com](http://www.flomal.com)

Un espace parent vous permettra de consulter en tout temps le planning des repas de vos enfants, votre solde ainsi que vos extraits de compte. Vous trouverez le lien sur notre site internet [www.flomal.com](http://www.flomal.com)

## Votre situation personnelle a changé ?

**Tout changement** de nom des parents, de responsable légal, d'adresse, de téléphone et d'email, **doit nous être communiqué** par écrit à notre adresse ou par email à [info@flomal.com](mailto:info@flomal.com)